

COMITÉ DE LIGNE CLERMONT-FERRAND/RIOM/GANNAT

RIOM – 23 MARS 2009 –

Christiane LAIDOUNI, vice-Présidente du Conseil régional chargée des transports, introduit la réunion en rappelant l'implication du Conseil régional dans le domaine ferroviaire (gares, dessertes, tarification, l'infrastructure dans le cadre du plan rail et du CPER). Jean-Paul BOURNAZEL, responsable de l'offre à la direction déléguée TER de la SNCF, présente ensuite les caractéristiques de la ligne.

Le débat est ensuite lancé, et les principaux points abordés ont été regroupés par thématique.

Thème	Remarques	Éléments de réponse
Gares	Lors de la rénovation de la gare de Riom, la création de goulottes aurait facilité le transport des vélos dans les escaliers. Crainte que l'abri à vélo soit sous dimensionné (10 vélos en abri fermé + 10 vélos sous abri)	L'objectif est de laisser les vélos dans les gares, quitte à mettre en place des abris sécurisés.
	Le parking de Gannat a été agrandi mais il est déjà quasiment complet.	
	Demande de la présence d'un agent commercial au guichet le lundi dès 6h00.	SNCF : il n'est pas apparu de difficulté permettant de justifier cette demande.
Dessertes	Faible fréquentation en gare de Gerzat. Nécessité de promouvoir cette gare par la commune. Des nouveaux arrêts ont été créés mais besoin de favoriser l'intermodalité avec les autres offres de transports présentes sur la commune. Les déplacements domicile-travail Riom-Ladoux ne sont pas possibles car pas d'offre train+car.	Une réflexion commune est en cours entre la Région et les différentes AOT afin de favoriser leur coordination. Une étude a été menée par le SMTC, la Région, la SNCF et Michelin sur la question des rabattements entre la gare de Gerzat et Ladoux. Le faible potentiel n'a pas permis de voir le projet aboutir.
	Importance des liaisons avec Lyon.	La Région a conscience de la nécessité d'une offre efficace entre Clermont et Lyon. On a assisté au rallongement du temps de parcours sur le train du matin, liée à la politique d'arrêt de la Région Rhône-Alpes. Le nouveau matériel qui sera mis en place à la fin de l'année permettra d'améliorer le temps de trajet de 10 minutes.

	<i>Des réflexions sont-elles menées au niveau du Grand Clermont pour la jonction tram-train ?</i>	<i>Le SEPAC, qui est l'organe de réflexion sur le périmètre du Grand Clermont, est en phase d'élaboration du SCOT. L'évaluation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) aura lieu prochainement.</i>
	<i>Mettre en place des dessertes matin et soir entre Riom et Clermont, même si la fréquentation ne dépasse pas les 15 personnes : depuis Riom, il n'y a pas de possibilité d'accéder à Clermont pour les correspondances sur les premiers/derniers trains en relation avec Brive ou Limoges. Possibilité seulement le matin vers Aurillac.</i>	<i>Première possibilité Riom 6h21/Clermont 6h30. Dernière possibilité Clermont 20h30/Riom 21h03. Un car est une réponse adaptée à un volume de 15/20 personnes. La piste est à creuser.</i>
	<i>Sur Clermont-Limoges, la desserte ferroviaire a été rétablie depuis décembre dernier. Le temps de parcours avant travaux n'a pas été entièrement restitué (les trains mettent 14 minutes de plus qu'avant les travaux). Que signifient les limitations de vitesse entre le Vauriat et St Ours ? Pourquoi après les travaux, la vitesse n'est elle pas relevée ?</i>	<i>Région : Le retour à une desserte ferroviaire sur cet axe a été bien perçu. SNCF : Pour que les trains circulent à vitesse normale suite à des travaux d'infrastructures, une étape intermédiaire à vitesse limitée est nécessaire, qui correspond au temps de stabilisation de la voix.</i>
	<i>Souhait de dessertes plus tardives Clermont-Gannat (dernier départ à 18h47).</i>	
	<i>La Région a envisagé de supprimer la navette Riom-Châtel Guyon qui relie la gare à la station thermale dès la saison 2009. La commune n'aura pas le temps d'organiser le service.</i>	<i>La Région réalise cette desserte depuis 2004 bien que ça ne soit pas de sa compétence. La Région attendra 2010 avant de supprimer cette navette, afin que des solutions soient trouvées par les collectivités concernées.</i>
Accès trains VFE	<i>Demande des abonnés de pouvoir emprunter les trains VFE gratuitement en heures creuses ou en soirée.</i>	<i>La SNCF a refusé cette demande déjà exprimée par la Région.</i>
Tarification	<i>La carte loisirs permet désormais d'obtenir des réduction en Auvergne et en Rhône-Alpes. Certains agents des guichets n'étaient pas au courant de ces évolutions.</i>	<i>La SNCF a réalisé une communication interne sur ce produit, notamment pour l'utilisation vers Rhône-Alpes.</i>

Communication	<i>Développer la communication concernant les cars (dont la liaison Gannat-Vichy).</i>	<i>La communication se fait à travers le guide voyageurs, l'affichage en gare et points d'arrêts, possibilité également dans la gazette communale. Le responsable de ligne enverra les fiches horaires aux mairies de la ligne.</i>
----------------------	--	---